

Béatrice KHAIAT
Directrice générale
Campus France
28 Rue de la Grange aux Belles
75010 PARIS

Paris, le 3 janvier 2017

CPU/GR/DE/17. 001

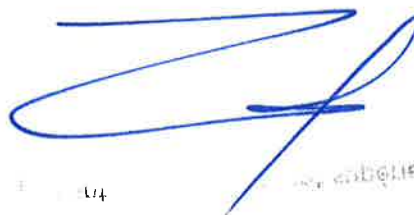
Madame la Directrice générale,

France Stratégie, dans un récent rapport concernant « l'enseignement supérieur français par-delà les frontières : l'urgence d'une stratégie » a proposé la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à l'international des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français, y compris pour leurs projets de création de campus « délocalisés ». Ce rapport et le constat qu'il dresse interrogent naturellement les conférences de responsables d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, au premier rang desquelles la Conférence des Présidents d'Université, qui regroupe les 73 universités françaises, et représente, au travers de ses 129 membres, plus d'1.7 millions d'étudiants français et étrangers. Chacun de nos établissements définit une stratégie internationale, en fonction de ses choix scientifiques et politiques, et des orientations définies en concertation avec les tutelles ministérielles. La CPU a, depuis sa création, une commission des relations internationales, chargée de coordonner, impulser ces politiques et de porter la voix des universités et écoles françaises à l'international, et s'est dotée pour cela d'appuis opérationnels, en constituant notamment les réseaux des vice-présidents et des responsables administratifs en charge des relations internationales.

Comme le recommande, le rapport de France Stratégie, vous proposez de développer au sein de Campus France et en étroite collaboration avec les Conférences, un pôle de conseil et expertise pour le développement des projets internationaux des établissements. La CPU est favorable à cette proposition, qui prolonge naturellement le rôle d'opérateur au service des établissements de Campus France. L'expertise conduite depuis plusieurs années au sein du Forum Campus France, en particulier, le fait de réunir les deux tutelles, MENESR et MAEDI, et les nombreux rapports et études que vous avez conduits seront des atouts pour mener à bien ce projet. Nous souhaitons fortement que le fonctionnement de cette structure soit conduit en concertation avec les conférences, notamment par leur participation à un comité d'orientation qui serait à créer.

Je reste à votre disposition pour échanger sur ce sujet et vous prie de croire, Madame la Directrice générale, en ma sincère considération et amitié.

Gilles Roussel
Président de la CPU



Accompagnement

14